

COMPTE RENDU DE REUNION

Réaménagement des rues François de Sourdis/Fernand Audeguil	
Etude Préliminaire – Impact du sens unique retenu sur les itinéraires d'intervention du SDIS	
Date : 23 novembre 2016 à 14h30	Rapporteur : F. Crumière
Lieu : Hôtel de ville – Salon Gilbert Leroi	
• PARTICIPANTS Présents : - Jean-Louis DAVID, Maire-Adjoint du quartier St-Augustin / Tauzin / A. Dupeux - Benoît NICOT, Mairie de Bordeaux, secrétaire général de la Mairie de Quartier - Lieutenant-Colonel CAULE, SDIS33, chef du Groupement Centre - Vincent DE BRISSON, Bx Métropole / DG mobilité, chef du service circulation - Jean-Marie BESSE, Bx Métropole / DG mobilité, service circulation - François CRUMIERE, Bx Métropole / PT Bordeaux, chef de projet - Barthélémy FILLoux, Bx Métropole / PT Bordeaux, conducteur d'opération	DESTINATAIRES - <i>les participants</i>

François CRUMIERE
Chef de projet
Pôle territorial de Bordeaux

Affaire suivie par François Crumière
Pôle territorial de Bordeaux
Direction du développement et de l'aménagement
Service Aménagement Urbain
tel : 05.33.89.36.48
fcrumiere@bordeaux-metropole.fr

La présente réunion s'inscrit dans le cadre de l'étude en cours de la requalification des rues Sourdis/Audeguil. Suite à la concertation du mois de mars, au cours de laquelle le principe d'une mise à sens unique de l'axe Audeguil/Sourdis, de la rue de Pessac vers le cours du Maréchal Juin, a été retenu (sous réserve de l'avis des services d'intervention) avec les riverains, Bordeaux Métropole a saisi le SDIS pour avis sur le programme de réaménagement de ces rues. Dans son avis du 20/05, le SDIS n'a pas formulé d'observation particulière sur la mise à sens unique envisagée de l'axe.

Deux nouvelles réunions de concertation avec les riverains ont eu lieu les 14/09 et 07/11, au cours desquelles le principe du sens unique a été confirmé, n'ayant pas été remis en cause par les services d'intervention.

Suite à une nouvelle demande d'avis sur le choix du profil, le SDIS a sollicité une réunion le 10/11, et fait part à cette occasion des difficultés induites par le sens unique retenu sur les itinéraires d'intervention de la caserne Ornano, l'axe Audeguil/Sourdis étant aujourd'hui l'axe privilégié pour rejoindre le secteur barrière de Pessac, avec un risque d'augmentation assez sensible des délais d'intervention. En effet, l'accès à ce secteur via les boulevards est plus long et contraint à croiser deux fois le tramway, et le débouché des rues Louis Mie et Belfort sur la rue de Pessac est compliqué aux heures de pointe en raison de la congestion, que les véhicules d'intervention ne peuvent éviter en raison de l'étroitesse des voies.

M. David indique que le projet est trop avancé pour en modifier le programme, et que des solutions de remplacement/compensation doivent être étudiées.

La rue de Belfort semble la meilleure alternative pour offrir un nouvel accès rapide des véhicules d'intervention à la rue de Pessac, qui est assez large et offre des conditions de circulation satisfaisantes.

Il convient de distinguer les deux sections de la rue de Belfort :

- entre le cours du Maréchal Juin et la rue du Tondu, la voie est à sens unique et très large. Dans cette portion, seul un projet de double sens cyclable est à l'étude entre les cours du Maréchal Juin et de la Libération. L'emprise y est suffisante pour que les véhicules d'intervention ne soient pas gênés par la circulation, qui pourra se ranger afin de les laisser passer.
- entre les rues du Tondu et de Pessac, la voie est toujours à sens unique mais étroite. Aux heures de pointe, les véhicules se stockent en amont du feu et bloquent la progression des secours. Il conviendrait donc d'améliorer l'accès des véhicules de secours à la rue de Pessac pour raccourcir et fiabiliser leurs délais d'intervention.

A cette fin, plusieurs pistes de solution paraissent envisageables :

- revoir la programmation des feux de la place Amédée Larrieu en favorisant la sortie de la rue de Belfort, au détriment de la rue Louis Mie, aujourd'hui privilégiée.
- réactiver un plan pompiers coordonnant les feux pour écouler la circulation sur la rue de Belfort avant l'arrivée des services d'intervention.
- la pression sur le stationnement ayant diminué avec l'instauration du stationnement payant, étudier la possibilité de supprimer du stationnement pour créer au débouché sur la rue de Pessac une 2nde voie / un couloir bus / une bande cyclable large.

Sous réserve que l'on améliore les conditions de sortie de la rue de Belfort sur la rue de Pessac, le SDIS ne voit pas d'inconvénient à utiliser cet axe comme nouvel itinéraire d'intervention privilégié.

Une réunion sur site sera organisée pour identifier les aménagements à mettre en œuvre.

Nota : cette réunion est programmée le 12/12 à 14h sur place.